



© F. GALVEL

# SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS

# DES MÉTHODES DE CONSULTATION ADAPTÉES POUR FACILITER L'EXPRESSION

L'élaboration du projet de territoire s'est construite à partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire. Il tient compte des attentes relevées grâce à une large concertation avec un panel représentatif de la diversité du territoire.

## 4 QUESTIONNEMENTS ONT GUIDÉ LES CONSULTATIONS

1. Un diagnostic global du territoire identifiant les caractéristiques principales et spécificités du territoire ;
2. Un diagnostic plus spécifique au secteur d'activité du contributeur, concernant les atouts, les points de fragilité, l'évaluation de ses relations et interactions avec les institutions du territoire et les autres acteurs ;
3. Un temps de prospective portant sur les évolutions majeures à anticiper, les impacts de la crise sanitaire, les défis à relever ;
4. un recueil de propositions (transformations prioritaires, actions à mettre en place...).

## UN PANEL DE CONTRIBUTEURS RICHE ET VARIÉ

- Conseil de Développement du Pays de Lorient
- Élus municipaux des 25 communes de l'agglomération
- Acteurs socio-économiques
- Témoins privilégiés du territoire
- Citoyens
- Services communaux et intercommunaux

### Les citoyens

Afin de favoriser et faciliter l'expression des citoyens, deux moyens complémentaires ont été mis en place pour contribuer au projet de territoire :

- La plateforme citoyenne en ligne « imaginetonterritoire »,
- La consultation en présentiel.

Afin de favoriser et faciliter l'expression des citoyens, deux moyens complémentaires ont été mis en place pour contribuer au projet de territoire :

- La plateforme citoyenne en ligne « imaginetonterritoire »,
- La consultation en présentiel.

### La plateforme citoyenne en ligne : 600 sondages réalisés et 607 propositions recueillies

Donner la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur leur territoire et de faire des propositions d'amélioration via le questionnaire « Ma perception du territoire » et permettre la participation à deux ateliers collaboratifs en ligne.

Le premier atelier en ligne a été organisé le 5 mai 2021 sous la forme d'un forum ouvert, avec un focus sur les enjeux plébiscités suivants : transition écologique, aménagement du territoire, développement économique, mobilités, participation citoyenne, culture et identité bretonne. Le deuxième atelier en ligne s'est tenu le 9 juin 2021 sous la forme d'un world café dédié à la définition d'actions en lien avec ces enjeux.

Pour faire connaître la démarche et garantir une plus grande mobilisation de citoyens, plusieurs actions de communication ont été mises en place. La démarche a largement été relayée via les réseaux sociaux, par la presse locale ainsi que par la diffusion de supports physiques comme



© LA'N SAINT-MAUR

des affiches sur l'ensemble du territoire et dans des lieux clés, tels que les mairies.

### Les dispositifs de consultation en ligne ont été complétés par deux types de consultation pré-sentielle : 329 propositions recueillies

169 entretiens de type « micro-trottoir » ont été réalisés au total au travers du territoire. De plus, des fiches de propositions ont été mises à disposition en mairies.

### Au total, ces deux dispositifs ont permis de recenser 329 propositions.

### Le Conseil de Développement du Pays de Lorient

Lorient Agglomération a saisi officiellement le CDPL dès le mois de mars 2021 pour qu'il contribue au projet de territoire.

Celui-ci a mis en place un groupe de travail dédié. S'appuyant sur ses travaux menés lors du Grand





© LA/IN SAINT-MAUR

Débat et les 87 idées citoyennes, ce groupe a priorisé 3 thèmes majeurs sur lesquels il s'est focalisé :

- la prévention sanitaire et environnementale,
- l'inclusion et le vivre-ensemble,
- les jeunes.

Sur ce dernier enjeu, le CDPL a créé un groupe spécifique « Jeunes » afin de faire remonter plus spécifiquement l'expression des 15-40 ans du territoire, public traditionnellement le moins facilement accessible à travers ce type de concertations.

### Les élus municipaux

Pour faire émerger les enjeux majeurs pour le territoire et des propositions d'actions, un panel de **100 élus municipaux** du territoire, soit 4 pour chacune des 25 communes membres de Lorient Agglomération, quel que soit leur poids démographique, a été constitué pour participer à différentes séquences de travail.

Au total, plus de 45 heures de réunions ont été organisées, au cours desquelles les élus, par groupe de 20, ont travaillé sur le diagnostic du territoire, puis les principales thématiques ressorties de celui-ci :

- se déplacer,
- se loger,
- les coopérations entre communes,
- les filières d'excellence,

- se divertir,
- les services publics.

Les séances se sont tenues dans 15 communes de l'agglomération\*, la composition des groupes changeant à chaque séquence pour favoriser la rencontre entre élus communaux d'horizons divers.

### Les acteurs socio-économiques

Sur la base d'une cartographie des acteurs socio-économiques représentative des thématiques prégnantes pour le territoire, définies en conférence des Maires du 18 décembre 2020, 35 structures ont été sollicitées pour contribuer au projet. 17 d'entre-elles ont contribué via un entretien individualisé et 18 au travers d'une contribution écrite.

Parmi celles-ci, on trouve des acteurs institutionnels (Marine Nationale, Communauté de communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO), Quimperlé Communauté, chambres d'agriculture et de commerce et d'industrie...), des acteurs impliqués dans des activités industrielles (Naval Group, NKE...), de pêche (Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins), sanitaires et sociales (Sauvegarde 56, Établissement Public de Santé Mentale Charcot Sud Bretagne, Groupement Hospitalier Bretagne Sud, directrice d'Établissement d'Hébergement

\* Ploemeur, Gestel, Lanvaudan, Bubry, Caudan, Quistinic, Port-Louis, Pont-Scorff, Languidic, Guidel, Groix, Gâvres, Inguiniel, Hennebont, Brandérian



© LA'N-SAINTE-MAUR

pour les Personnes Agées Dépendantes...), environnementales (Eau et Rivières de Bretagne...), mais aussi dans les mobilités (Syklett...), les activités tertiaires (La Colloc, IOT.bzh...), culturelles (Musique actuelles Pays de Lorient (MAPL), Groupement des Petites Salles du Pays de Lorient...), l'économie sociale et solidaire (Collectif Social et Solidaire C2Sol, Optimism...), ainsi que les acteurs du milieu universitaire et de la recherche par la voix de l'Université Bretagne Sud (UBS).

### Les témoins

En parallèle du dispositif mis en place avec les acteurs socio-économiques, des entretiens ont été menés avec des personnes choisies sur propositions des Maires des 25 communes de l'agglomération.

Ces « témoins » du territoire appartiennent à des milieux très divers : commerçants, artisans, responsables associatifs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, industriels, agriculteurs, professionnels du tourisme, anciens élus...

Au total, 50 personnes ont été contactées ; 26 ont répondu favorablement et ont été entendues en entretien individuel.

### Les services communaux et intercommunaux

Les services administratifs des communes et de Lorient Agglomération ont également apporté

leur contribution au projet de territoire.

Les premiers, par la voix de leurs directeurs et directrices générales des services au cours d'un atelier de travail. Leurs apports concernent principalement les coopérations et mutualisations de services entre communes et agglomération, ainsi que les synergies avec les territoires voisins et autres partenaires comme le Département, la Région, ou l'État.

Les seconds, via leur comité de direction. Un travail d'analyse des enjeux et objectifs stratégiques pour le territoire et un recensement des dispositifs intercommunaux déjà existants ont été menés afin de préparer et phaser au mieux la mise en œuvre opérationnelle des actions du projet de territoire.

**Au final, près d'un millier d'acteurs du territoire, dans toute leur diversité, et autant de propositions, ont contribué à la co-construction du projet de territoire de Lorient Agglomération. En s'impliquant d'avril à juillet 2021, ils ont exprimé leurs perceptions et partagé un diagnostic du territoire, échangé sur leurs visions de celui-ci en 2030, et suggéré des actions pour répondre aux enjeux et défis à venir.**

# UNE GOUVERNANCE DE TERRITOIRE POUR SUIVRE L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE

Réunis en séminaire le 18 décembre 2020, les 25 Maires de l'agglomération ont initié les travaux collaboratifs de co-construction du projet de territoire en réfléchissant aux axes structurants et à la définition des thématiques essentielles à traiter à leurs yeux :

BIEN VIVRE	ATTIRER	TRANSFORMER	ÉQUILIBRER	COOPÉRER					
• Santé et alimentation	• Développement économique	• Transition écologique	• Aménagement et planification du territoire	• Démocratie participative	+	+	+	+	+
• Environnement	• Enseignement supérieur et recherche	• Transition énergétique	• Numérique	• Mutualisations intra-territoriales	+	+	+	+	+
• Culture / Sports / Loisirs	• Tourisme	• Recherche et innovation	• Proximité des services	• Coopérations intercommunales	+	+	+	+	+
• Habitat / Logement	• Mobilités extraterritoriales	• Agriculture	• Spécificités insulaires	• Coopérations extraterritoriales	+	+	+	+	+
• Mobilités intra-territoriales	• Image du territoire	• Économie circulaire			+	+	+	+	+
• Emploi / Formation	• Maritimité				+	+	+	+	+
• Solidarités					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+
					+	+	+	+	+

Les Maires de l'agglomération ont été régulièrement informés de l'avancement du projet tout au long du processus de concertation et de co-construction, lors des conférences des Maires mensuelles sur l'ensemble de la période. De plus, tout au long de la démarche, un comité de pilotage (COPIL) a été chargé du suivi de l'élaboration du projet de territoire, de la mise en œuvre opérationnelle des méthodes consultatives, et régulièrement informé de leur avancement et de la tenue du calendrier fixé.

Le COPIL s'est réuni 5 fois de janvier à septembre 2021, réunissant 10 élus communautaires, représentant chacun des 3 groupes politiques constitués au sein du conseil communautaire :

- 5 élus du groupe Lorient Bretagne Sud Agglomération ;
- 3 élus du groupe Lorient Agglomération Coopération Terre-Mer ;
- 2 élus du groupe Lorient Agglomération avec Vous.

Le panel de contributeurs sollicités a été présenté et discuté en réunion, ainsi que les méthodes proposées pour les entretiens et l'organisation des séquences de travail des élus municipaux. Le CDPL a présenté sa contribution lors de la réunion du 23/06/2021. Enfin, le phasage des temps de consolidation et d'arbitrages politiques a été présenté, afin de préparer les échéances de débats et de validation du projet de territoire en vue du conseil communautaire extraordinaire du 09/11/2021.

# UN CALENDRIER DES CONSULTATIONS INTENSE D'AVRIL À JUILLET 2021

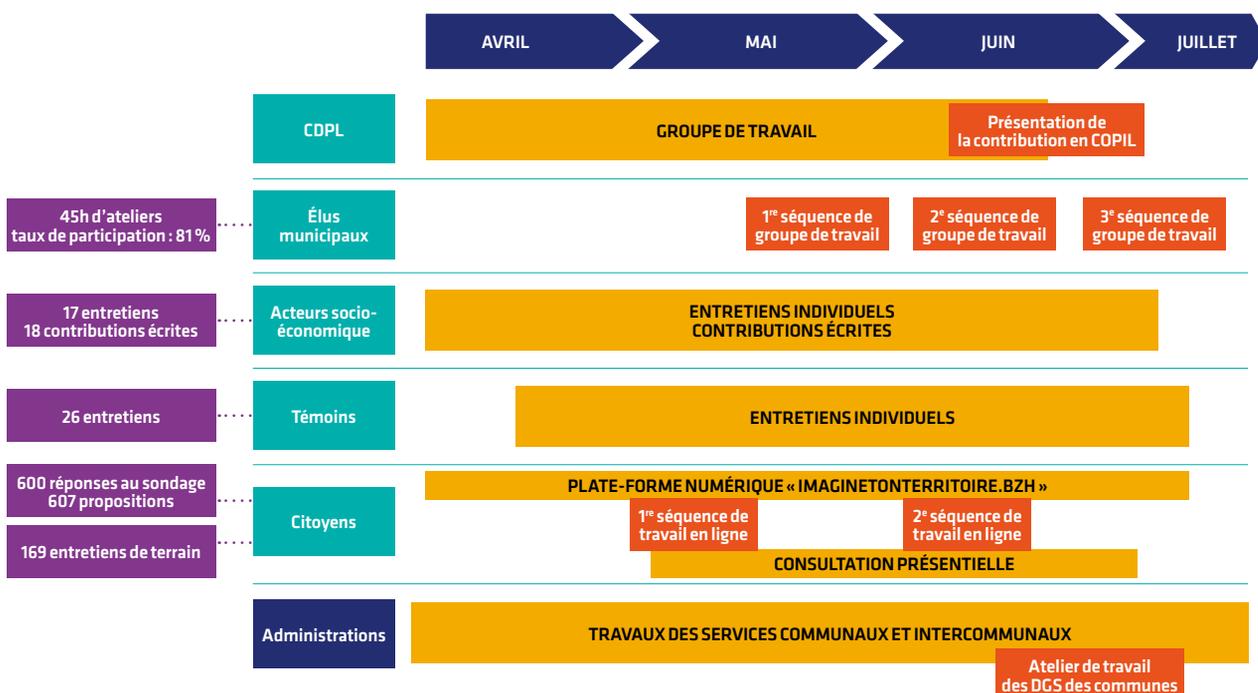
L'ensemble des phases consultatives s'est tenu du printemps au début de l'été 2021, après un temps nécessaire de préparation méthodologique durant l'hiver 2020-2021, avec l'assistance d'un cabinet de consultants externes, spécialistes des dynamiques de concertation et de co-construction de projets (VOIRIN Consultants-AgoraPUBLICA).

Au démarrage des consultations, afin de s'adapter au contexte de crise sanitaire liée au covid-19, les méthodes « distancielles » ont été préférées aux réunions en présentiel, interdites. Ainsi, la plate-forme numérique de participation

« imaginetonterritoire » a été ouverte dès le 12 avril 2021, pour permettre une consultation citoyenne au plus tôt et pour le plus grand nombre.

L'assouplissement progressif des mesures sanitaires a heureusement permis de maintenir des ateliers de travail en présentiel pour les élus municipaux, à la faveur de report de la 1<sup>re</sup> séquence en mai 2021. De même, la consultation citoyenne a également pu être déployée sur le terrain en mai et juin 2021, dans un souci d'impliquer des personnes pouvant être plus éloignées du numérique.

La figure ci-après résume cette période riche d'échanges et de consultations :



Les phases consultatives se sont terminées par un dernier atelier des élus municipaux le 2 juillet 2021 à Groix et la clôture de l'enquête en ligne le 9 juillet 2021.

# UN CALENDRIER DE TRAVAIL SOUTENU AVEC LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES DE JUILLET À OCTOBRE 2021

À l'issue des phases consultatives, les premières restitutions des consultations ont été présentées à l'exécutif du conseil communautaire de Lorient Agglomération en séminaire le 15 juillet 2021.

Le Président, les vice-présidents et les conseillers délégués se sont ainsi réunis pour prendre connaissance des propositions et attentes exprimées par l'ensemble des contributeurs. Ils ont pu, durant l'été tenir compte des contenus issus des consultations et conforter les intitulés d'axes et d'enjeux stratégiques pour le territoire.

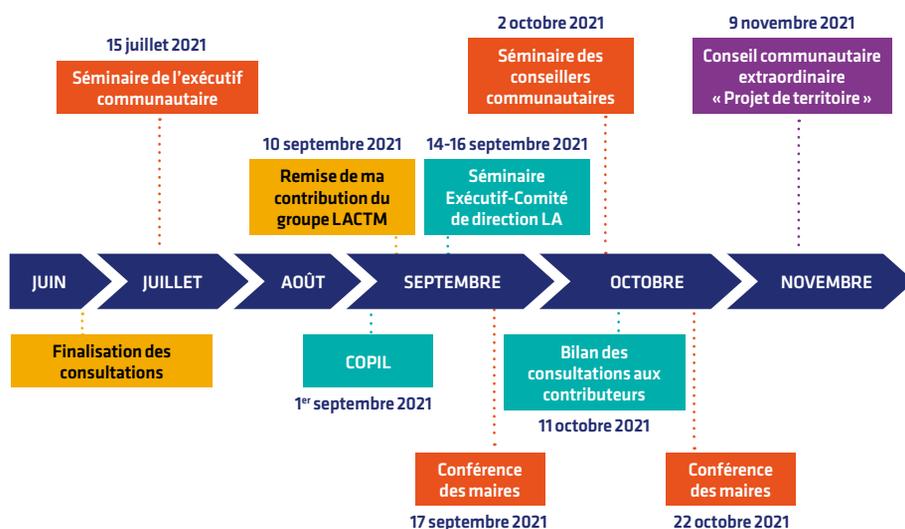
C'est sur cette base de travail qu'une première consolidation des objectifs du projet de territoire a été travaillée en ateliers de l'exécutif communautaire les 14, 15 et 16 septembre 2021, en collaboration avec le comité de direction de Lorient Agglomération, qui aura la charge de la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire.

Les objectifs ainsi définis ont enfin été enri-

chis de leurs déclinaisons opérationnelles, en lien avec les principales actions exprimées lors des consultations, complétées par celles de la contribution du groupe Lorient Agglomération Coopération Terre Mer (LACTM), remise le 10 septembre 2021.

Aboutissement de 4 mois de consultations et de 3 mois de consolidations et d'arbitrages, c'est ce contenu partagé – axes, enjeux, objectifs, propositions d'actions – qui a été présenté aux conseillers communautaires, réunis en séminaire le 2 octobre 2021. Ceux-ci étaient invités à échanger et s'exprimer sur ces points, indiquer les actions auxquelles ils souscrivent et qu'ils souhaitent voir mises en œuvre, ou au contraire celles qui les interrogent et pour lesquelles ils émettent des réserves ou demandent des précisions.

**C'est le résultat de ce processus itératif de co-construction qui, *in fine*, constitue le projet de territoire qui sera débattu en conseil communautaire du 9 novembre 2021.**



# UN FORT INTÉRÊT DES CONTRIBUTEURS POUR LA DÉMARCHE ET UNE PARTICIPATION ACCRUE DES ÉLUS MUNICIPAUX

**Tout au long de la démarche, les différents acteurs sollicités ont montré un fort intérêt pour contribuer activement au projet de territoire, dynamisés par le dispositif consultatif déployé.**

Dans la quasi-totalité des entretiens réalisés, les témoins, tout comme les acteurs socio-économiques, ont jugé l'élaboration du projet de territoire de façon très positive et ont exprimé une envie marquée d'obtenir, à la fin de la démarche, une restitution des résultats de la concertation et des orientations définies.

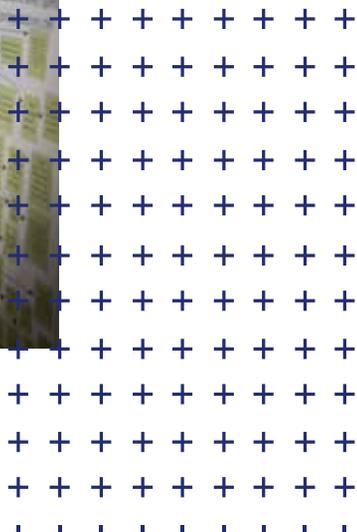
De même, le taux de participation des élus municipaux aux trois séquences de travail, qui s'élève à 81%, témoigne de ce même accueil positif de la démarche. Ces temps de rencontres ont permis aux élus d'apprendre à mieux se connaître, d'échanger autour de thématiques,

difficultés et souhaits communs. Démarche essentielle pour les années à venir car nous sommes en début de mandat. Convaincus par la méthodologie, ils ont exprimé en large majorité la volonté de s'impliquer au-delà des ateliers et de participer au déploiement du projet de territoire dans leurs communes.

Lors des phases de consolidations et d'arbitrages politiques, comme le séminaire des conseillers communautaires, c'est la satisfaction générale qui a prévalu quant à la qualité des méthodes, des échanges et des contenus finalement produits. La volonté des élus à s'engager et à porter le projet de territoire tel qu'il a été co-construit et partagé, est claire, affirmée, exprimant même une certaine impatience à mettre en œuvre au plus vite les actions concrètes.



© LA VAIN SAINT-MAUR



# LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

L'analyse des contributions recueillies pendant la phase de consultation révèle la multitude des thématiques abordées, nourrissant le diagnostic partagé du territoire et témoignant de la variété des attentes exprimées.

Le **diagnostic partagé du territoire** permet d'appréhender les enjeux du territoire en partant de l'expertise d'usage des acteurs qui y sont liés : citoyens, acteurs socio-économiques, élus municipaux et témoins.

L'analyse des spécificités, atouts et points de fragilité du territoire, fondée sur la perception qu'en ont ses acteurs, met en évidence les principales convergences. Cette analyse complète, avec une tonalité plus subjective, le diagnostic objectif du territoire, fondé sur des chiffres clés présentés en partie 3.

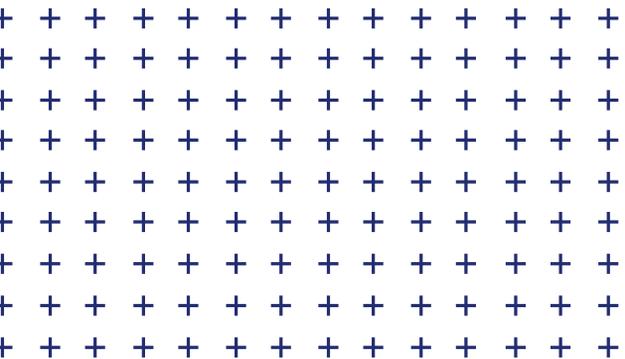
**Les principales attentes et besoins des acteurs pour le territoire à l'horizon 2030** ont été analysés à partir du diagnostic, dans l'objectif d'amorcer l'élaboration de la stratégie communautaire.

L'analyse présentée porte donc sur la consolidation des projections à l'horizon 2030 et des propositions d'actions à mettre en place.

## Les principales forces du territoire

• **Le cadre de vie et la diversité du territoire** sont les éléments les plus fortement mis en avant par l'ensemble des contributeurs (cités dans 75 % des contributions). Il est à ce titre intéressant d'observer que les répondants au sondage en ligne, à 95 % résidents de l'agglomération, recommandent unanimement d'y





habiter, et ce quelle que soit l'ancienneté de leur arrivée sur le territoire.

- La **solidarité** entre les habitants, la **bienveillance** et la **qualité des relations humaines** sont reconnues, les citoyens évaluant de manière positive l'ambiance globale qui anime le territoire.
- La **richesse du tissu associatif** sur le territoire est aussi mise en avant, illustrée par la forte proportion de l'échantillon des citoyens (31 %) impliqués dans des associations, reflet de la vivacité de leurs activités sur le territoire de l'agglomération.
- L'**offre de services** (formation, santé...) est jugée globalement satisfaisante par la moitié des élus municipaux et 28 % des citoyens.
- Le **patrimoine** (naturel, architectural, culturel) du territoire constitue une force et est apprécié. La richesse naturelle et historique du territoire a largement été mentionnée, par les témoins notamment.
- Enfin, la **sécurité** et la **tranquillité** de manière générale sur l'ensemble du territoire sont évoquées par les élus municipaux, l'insécurité constituant cependant un point sensible pour une minorité du panel de citoyens consultés.

#### Les principales faiblesses du territoire

- La question de la **mobilité** est particulièrement prégnante pour l'ensemble des contributeurs, dans tous ses aspects : offre de transports en commun insatisfaisante, modes doux insuf-

fisamment développés, embouteillages et dépendance à la voiture... Cette faiblesse est citée par plus de 90 % des élus municipaux et par une forte majorité des citoyens (66 %). L'évolution des dernières années en matière de mobilité est jugée négativement par les citoyens : 34 % d'entre eux perçoivent une dégradation, contre 18 % qui constatent une amélioration. Les acteurs socio-économiques mettent en avant des difficultés de circulation sur le territoire, tout en reconnaissant sa bonne accessibilité via la Route Nationale 165 (RN 165), qui constitue un atout pour le développement économique du territoire.

- La **tension sur les logements** est un phénomène perceptible depuis plusieurs années, et tend à s'accroître depuis quelques mois sur le territoire, en lien avec l'exode urbain provoqué par la crise sanitaire du Covid-19. Avec la hausse importante des prix de l'immobilier, l'accès au logement est jugé de plus en plus difficile par les habitants, notamment les jeunes (étudiants, jeunes actifs). S'exprime également la crainte d'un étalement urbain de plus en plus important et une accentuation de la fracture entre le "Nord" du territoire



© LA/IN SAINT-MAUR



© LA/IN SAINT-MAUR

et le “Sud”, la frontière étant caractérisée le plus souvent par la RN 165. Les contributeurs y voient un frein au développement économique du territoire.

- La **concentration des activités et emplois autour de la « ville centre »** qu’est Lorient est perçue comme une faiblesse pour le territoire. Lorient y a indéniablement une place prépondérante en ce qu’elle concentre les projets majeurs d’aménagement, les facilités de transport et de services, les lieux de prises de décision. Les difficultés d’accès, liées à sa position géographique, ont tendance à accentuer ce sentiment de centralisation au détriment du reste du territoire.
- Le **manque d’attractivité** et de dynamisme commercial des centre-ville et bourgs est relevé.
- La **couverture numérique**, jugée très inégale sur l’ensemble du territoire avec la présence de nombreuses zones blanches et le retard dans le déploiement de la fibre, pénalise l’attractivité et le développement économique.
- Enfin, la sous-estimation du potentiel du territoire et le **manque d’ambition** sont jugés négativement.

### Les principales opportunités du territoire

- Le potentiel d’**attractivité du territoire**, caractérisé par la vitalité et la diversité de son tissu économique, le développement de multiples filières d’excellence, est identifié, par les témoins et les acteurs socio-économiques, comme une opportunité pour le territoire.
- La **richesse et la vitalité associatives** sont unanimement soulignées, comme vecteur de solidarité et de cohésion territoriale.
- Pour les élus municipaux et les témoins, la bonne dynamique entre élus et l’absence de clivages majeurs, en comparaison à d’autres territoires, sont reconnues et appréciées. Les attentes résident davantage dans la recherche d’un meilleur équilibre et d’une équité plus affirmée entre « Sud » et « Nord ».
- La **coopération entre élus**, créée et renforcée dans le cadre du projet de territoire par la mise en place de nouveaux échanges entre les communes, est considérée propice au développement de synergies futures pour le territoire.
- L’**accompagnement institutionnel** représente une opportunité pour les acteurs du territoire : les entreprises et associations bénéficient



© LAÏN SAINT-MAUR

d'un soutien de la part de l'écosystème institutionnel local et régional, salué par les élus municipaux, les témoins et les acteurs socio-économiques. Cependant, cet accompagnement pourrait être accentué dans certains domaines, en particulier pour ce qui concerne le développement touristique du territoire.

- Le territoire dispose d'un **gisement de ressources renouvelables** (vent, soleil, mer, rivières) pour la transition énergétique, opportunité de développement identifiée par les élus municipaux et les acteurs socio-économiques.
- Enfin, une forme d'humilité des acteurs du territoire, citée par les élus municipaux, rend les acteurs optimistes concernant la capacité à mettre en œuvre un développement maîtrisé et raisonnable du territoire.

#### Les principales menaces pour le territoire

- En premier lieu, il est primordial de tenir compte des évolutions démographiques à venir. Le **vieillessement de la population**, le

**solde migratoire** positif et l'augmentation pressentie de l'**attractivité** sont des éléments à prendre en compte pour imaginer le territoire de demain, et ne pas développer ou renforcer des déséquilibres.

- Ensuite, les évolutions liées au **dérèglement climatique** constituent une menace pour l'un des principaux atouts du territoire : l'environnement. Les effets du changement climatique, tels que la submersion du littoral, l'érosion de la biodiversité ou l'augmentation des températures, pourraient avoir des conséquences néfastes sur l'ensemble du cadre de vie.
- En ce qui concerne les relations au sein de l'agglomération, le développement d'une gouvernance communautaire ouverte aux communes doit être maintenu, au risque, dans le cas contraire, d'avoir des incidences en matière d'équilibres (infrastructures et équipements centralisés, accès aux services), voire de cohésion territoriale.
- Enfin, des ambitions disproportionnées en matière de développement du territoire pourraient entraîner une dégradation des atouts du territoire, ouvert, accueillant, au cadre de vie apprécié pour sa qualité.

# LE DIAGNOSTIC EN SYNTHÈSE



**FORCES**

- Authenticité et richesse du patrimoine
- Cadre de vie et diversité du territoire
- Convivialité, intensité des liens sociaux et vie associative
- Offre de services globalement satisfaisante



**FAIBLESSES**

- Une ville-centre concentrant emplois et activités économiques
- Mobilités
- Tensions sur l'accès au logement



**OPPORTUNITÉS**

- Fort potentiel de développement et d'attractivité
- Richesse et diversité des ressources pour assurer les transformations énergétiques et agricoles
- Soutien et accompagnement des acteurs institutionnels



**MENACES**

- Évolution démographique (vieillesse de la population)
- Dérèglement climatique
- Maintien de la cohérence du territoire
- Couverture numérique du territoire faible

# LES ATTENTES EXPRIMÉES

Les consultations menées avec l'ensemble des contributeurs (élus municipaux, citoyens, CDPL, acteurs socio-économiques et témoins, administrations) ont permis de recueillir 1165 propositions d'actions.

Cinq thématiques ont tout particulièrement concentré l'attention des publics consultés et regroupent plus de la moitié des actions proposées (55 %) :

Mobilités et desserte du territoire	Culture, sport et loisirs	Planification et aménagement du territoire	Coopération	Transition écologique, énergétique et solidaire
266 propositions, soit 23 %	158 propositions, soit 14 %	77 propositions, soit 7 %	65 contributions, soit 6 %	63 contributions, soit 5 %

### Les attentes convergentes

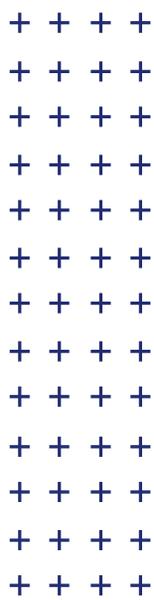
- Le cadre de vie est identifié comme un atout majeur du territoire, dont l'appréciation très positive est largement partagée par l'ensemble des contributeurs. En découle une forte attente en matière de **préservation de la qualité de vie et**, par conséquent, **de l'environnement**.
- Compte-tenu des enjeux liés aux évolutions démographiques et des tensions quant à l'ac-

cès au logement, l'ensemble des contributeurs convergent sur la nécessité de **maîtriser la pression immobilière** et d'**offrir la possibilité à tous de se loger**.

- Est également souhaité un **développement territorial équitable et équilibré**, soutenu par une coopération active et innovante entre les communes du territoire, l'agglomération, et au-delà.
- Les **mobilités** concentrent également des attentes convergentes avec, d'une part, **la nécessité de réduire les déséquilibres territoriaux pour diminuer les tensions liées aux déplacements** et, d'autre part, **la formulation de nombreuses propositions pour tendre vers une mobilité apaisée, sécurisée et plus respectueuse de l'environnement** (intermodalité, mobilités douces, véhicules propres, etc.).
- La volonté de créer davantage de cohésion entre l'offre de **formation** et les spécificités et filières d'excellence du territoire est citée par 40 % des élus municipaux. Cette volonté est appuyée par une appréciation plutôt négative des offres de formation et de l'accès à l'emploi par les citoyens. Les témoins et les acteurs socio-économiques, dont le CDPL, confirment en se prononçant pour une meilleure coordination entre les filières économiques et les formations du territoire.
- En matière de développement économique, il est souhaité de **privilegier un développement**



© LAÏN SAINT-MAUR



© LA/NSAINT-MAUR

**économique dynamique et endogène du territoire, s'appuyant sur ses filières d'excellence et leurs réseaux**, renforçant ses liens avec l'économie sociale et solidaire, privilégiant les circuits courts, et bien sûr soutenant l'innovation. La valorisation et la promotion des "pépites" du territoire ont été largement plébiscitées.

#### Les nuances identifiées

- Certaines attentes exprimées nécessiteront de résoudre les dissensions ressenties entre les zones urbaines, littorales et rurales, en matière d'équilibre des offres de services et de mobilités notamment. Sur ce dernier point, la concertation a mis en avant la volonté de fluidifier les déplacements en voiture, tout en limitant sa place au profit des mobilités douces et des transports en commun, notamment transrade.
- Concernant les modèles de développement économique, il conviendra de trouver le bon équilibre entre la nécessaire transition de l'économie du territoire, qui doit d'une part répondre à ses aspirations endogènes et, d'autre part, soutenir ses pôles économiques majeurs, identifiés comme des "locomotives économiques du territoire" et quant à eux ré-

solument tournés vers l'extérieur.

- La question de l'attractivité du territoire a fait débat, traduisant des visions divergentes sur le sujet : faut-il attirer au risque de fragiliser les atouts que sont la qualité du cadre de vie, de l'environnement, et d'accroître certaines tensions majeures autour des mobilités ou du logement ; ou au contraire ne pas attirer pour préserver ces atouts, au risque d'infléchir irrémédiablement le dynamisme économique du territoire ?
- En corollaire, le manque d'attractivité du territoire pour les jeunes a suscité l'étonnement pour un grand nombre d'élus municipaux, ceux-ci estimant que le territoire bénéficie d'un réel potentiel d'attractivité, et qu'il dispose d'infrastructures et de moyens pourtant appréciés par cette partie de la population.
- Enfin, un dernier élément de surprise, notamment chez les élus municipaux, concerne le fait que l'offre de services soit jugée globalement satisfaisante, alors qu'une partie d'entre eux estiment que la couverture du territoire en matière de santé est insuffisante, notamment pour l'accès aux spécialistes (difficultés d'obtenir un rendez-vous dans des délais raisonnables, absence ou raréfaction de spécialistes dans certains domaines...).

# LORIENT AGGLOMÉRATION, UN TERRITOIRE RÉSILIENT, DE DIVERSITÉS ET D'AUDACE

**Deux traits majeurs caractérisent le territoire de Lorient Agglomération :**

- **Son cadre de vie, unanimement reconnu pour sa qualité, liée à la proximité des espaces maritimes et ruraux, ainsi qu'à la disponibilité des services.**
- **Son dynamisme et son esprit d'accueil et de convivialité.**

Ancré sur ses **terres**, irrigué par ses **vallées** et ouvert sur l'**océan**, le territoire de Lorient Agglomération s'est forgé une identité forte qui peut être retranscrite à travers trois marqueurs.

## **Un territoire résilient**

Lorient Agglomération est un territoire en perpétuelle évolution. La capacité du territoire à s'adapter aux changements tout en conservant son héritage historique lui a permis de se renouveler après le départ de la Compagnie des Indes au XVII<sup>e</sup> siècle, de se reconstruire suite à la seconde guerre mondiale, de toujours se réinventer un destin après chacune des crises subies. L'histoire récente le confirme, notamment à travers la reconversion de l'ancienne base de sous-marins réhabilitée en un pôle d'excellence pour la course au large, très apprécié par

les habitants du territoire et plébiscité par les professionnels de la mer, constituant un axe de rayonnement au-delà de ses frontières.

## **Un territoire de diversités**

D'un bout à l'autre du territoire, de Languidic à Guidel, de Locmiquélic à Bubry, en passant par Lorient, Lanester ou Pont-Scorff, le visage de l'agglomération révèle plusieurs facettes. Forêts, bocage, vallées, rade, ports et île se mêlent en paysages multiples qui donnent au territoire son rythme et son mouvement. Marins, pêcheurs, agriculteurs, ouvriers et cadres, retraités, citadins et ruraux s'y côtoient dans une ambiance que les habitants et visiteurs ne cessent de décrire comme conviviale et chaleureuse. Riche de ses diversités, Lorient Agglomération se pose comme l'ensemblier d'un territoire résolument tourné vers l'océan mais bien enraciné dans ses terres.

## **Un territoire d'audace**

Le port de pêche de Lorient-Keroman, le village d'artisans d'art de Pont-Scorff, le fleuron de la construction navale à Lanester, le Festival Inter celtique de Lorient, le village de Poul Fetan à Quistinic ou encore le parc d'eau vive d'Inzinzac-Lochrist sont autant d'exemples qui reflètent tout le dynamisme du territoire et l'esprit audacieux de ses habitants. Terre historique d'aventures, de sports et d'ambitions, Lorient Agglomération porte aujourd'hui dans son héritage un esprit d'innovation et d'expérimentation marqué à la fois par la recherche de l'excellence et par l'humilité de ses acteurs, garante d'un développement raisonnable et maîtrisé.





# REMERCIEMENTS À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTEURS DU PROJET DE TERRITOIRE DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Grandes et petites salles du Pays de Lorient  
Centre des jeunes dirigeants de Lorient  
Chambre de Commerce et d'Industrie  
ERELE  
Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
Meet In Lorient  
Conseil de Développement du Pays de Lorient  
C2SOL  
Chambre d'Agriculture  
Commission Intercommunale d'Accessibilité  
Collectif Syklett  
UDEM 56  
Optimism  
EHPAD de Kervénanec  
Eau et Rivières de Bretagne  
EPSM Charcot  
Centre Nautique de Lorient  
Société Nautique de Larmor-Plage  
Marine West  
Musée du sous-marin Flore  
Direction du Patrimoine de la Ville de Lorient  
Office de tourisme  
AUDELOR  
SELLOR  
Université de Bretagne Sud  
SEGEPEX  
Lorient Bretagne Sud Tourisme  
FC Lorient  
Club Belambra  
Club Hôtelier du Pays de Lorient  
Groupement des associations d'histoire du Pays  
de Lorient  
Mission Locale  
Comité Départemental des Pêches Maritimes  
et des Élevages Marins  
Groupe Hospitalier Bretagne Sud  
Association Musiques d'Aujourd'hui au Pays de  
Lorient  
BVC Organisation

Eau et rivières de Bretagne  
Fédération française des usagers de la Bicy-  
clette / Vélorient  
SELLOR  
Réseau « Handicap Innovation Territoire »  
La Colloc  
IOT.bzh  
Naval Group  
Fédération Régionale du Bâtiment  
Quimperlé Communauté  
Communauté de Communes Blavet Bellevue  
Océan  
Marine nationale  
Sauvegarde 56  
Asso musicale Contretemps  
BTNR  
Class Croute  
NP Industrie  
PROXI de Cléguer  
Usine de Kervellerin  
Maison Glaz  
Nass et Wind  
Le Minor  
West Surf Association  
NKE  
Club de Foot d'Inguiniel  
Cocci Market d'Inguiniel  
PechAlu  
West Wake Park  
Lanester Handball  
Alési  
Plateau Compositic / FabLab  
Le Moulin de Saint-Yves  
Feuille d'Erable  
Vallée de Prat Meur  
La biscuiterie de la petite mer

**Et l'ensemble des citoyens et habitants du ter-  
ritoire ayant contribué au projet de territoire !**

Vivre ensemble  
 Rayonner  
 Transformer  
 équilibrer  
 Coopérer ...

# Notre Territoire est Formidable!





Directeur de la publication : Fabrice Loher (Président)  
Coordination éditoriale : Lorient Agglomération  
Conception graphique/ maquette : dynamo+

**Lorient Agglomération**  
Esplanade du Péristyle  
CS 20 001  
56314 LORIENT CEDEX  
Tél. 02 90 74 71 00  
Site Internet : [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)  
Courriel : [contact@agglo-lorient.fr](mailto:contact@agglo-lorient.fr)  
Édition : mars 2022

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières),  
fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement).